

Point de vue — Sur le vif — Actualité — Partenaires — Prévention — Reportage — Personnel

Interview

JACQUES MARCHAND

PASSAGE DE TÉMOIN
DU COMMANDANT

Prévention de la criminalité

FOOT POL

LA VIOLENCE SUR LES STADES
DE FOOT MISE « HORS-JEU »

Actualité

XIII^E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

LES PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ ONT ASSURÉ





Une idée pour Noël ?
Le livre et la médaille
du DARD
sont en vente...

Le détachement d'action rapide et de dissuasion de la Police cantonale vaudoise (DARD) en partenariat avec l'Association pour l'histoire de la gendarmerie vaudoise (AHGV) a le plaisir de proposer aux lecteurs du Polcant info deux produits dérivés d'exception.

Le 1^{er} mai 2009, le détachement a fêté ses 20 ans d'existence en tant qu'unité permanente. A cette occasion, un livre, richement illustré sur plus de 180 pages, a été édité. Cet ouvrage va vous permettre de découvrir l'univers particulier de ces hommes. Il va ainsi vous présenter les épreuves de sélection, vous décrire leurs missions, vous exposer leur armement, vous faire partager leur entraînement et enfin vous relater certaines interventions qui, à un moment donné, ont défrayé la chronique locale.

Réalisé par la Fabrique Faude & Huguenin, au Locle, la médaille de ce détachement vous est également proposée.



Toutes les modalités de commande sont indiquées sur le site internet de l'AHGV
www.ahgv.ch



Sommaire

**6 Sur le vif INAUGURATION
DE LA ZONE CARCÉRALE**

7 Interview JACQUES MARCHAND

**10 Actualité FRANCOPHONIE :
CAHIER SPÉCIAL, BILAN ET IMAGES**

16 Partenaires TRAIN ÉCOLE CFF/TL

18 Présentation UNITÉ CIRCULATION

**20 Prévention de la criminalité
FOOT POL ET CARTON BLEU**

24 Académie ENDURO 2010

26 Reportage FORMATION DES CHIENS

**29 Sur le vif JOURNÉE
« OSER TOUS LES MÉTIERS 2010 »**

31 Personnel



N° 79 | décembre 2010

Rédaction
Jean-Christophe Sauterel
rédacteur en chef
Olivia Cutruzzola
responsable d'édition

Marlyse Biderbost, Bertrand Dubois,
Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jaton,
Olivier Rochat, Jean-Philippe Narindal

Photographies
Gabriel Fusco, Bertrand Dubois,
Nicolas Gruber, Nicolas Spring, Unité
circulation

Mise en page
BIC (Florence D. Perret)

Paraît 4 fois par an
Tirage 4000 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3153 exemplaires)

Editeur
Association de la Revue
de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette
1014 Lausanne



24 Discipline collective et individuelle dans les moments difficiles, solidarité de tous les instants... c'est sur le terrain que cela s'exerce. Le programme ENDURO 2010 a permis aux aspirants d'en faire l'expérience pendant une semaine.



29 Métier de fille, métier de garçon? La journée «oser tous les métiers» a cette année encore permis à quelques pré-adolescents de s'attaquer aux préjugés: science, prévention, endurance, investigation... la Polcant est ouverte à tous les genres!

Relecture
Anne-Danièle Reuss

Impression et photolitho
Imprimeries Réunies Lausanne SA

Abonnement
Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Publicité et contact
presse.police@vd.ch
021 644 81 90
www.police.vd.ch

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



NOUS VOILÀ AU TERME D'UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS ET EN ÉMOTIONS !

Un autre moment fort de l'année 2010 ! Après plus de trente ans d'activité au sein de la Gendarmerie vaudoise, le Commandant Marchand tire sa révérence...



Comme point d'orgue de cette année chargée, le XIII^e Sommet de la Francophonie à Montreux ! Heureux, soulagé, fier et reconnaissant sont les mots que j'ai utilisés lors de la conférence de presse bilan du Sommet. En effet, le défi était de taille et nous l'avons relevé à satisfaction de tous. Tout d'abord, la Confédération qui avait témoigné une grande confiance au canton de Vaud en choisissant comme hôte Montreux dont les preuves de l'expérience en matière d'accueil n'étaient certes plus à faire. Puis le Conseil d'Etat vaudois a délégué l'entier de la responsabilité sécuritaire de cet événement international à la Police cantonale vaudoise, bien aidée faut-il le rappeler par ses partenaires cantonaux et l'Armée suisse qui a assumé seule la sécurité de la bulle aérienne au-dessus de Montreux. Les 22 chefs d'Etat, dont le président français Nicolas Sarkozy, les 12 chefs de Gouvernements, les 16 ministres et 1600 délégués de septante nations représentées ont séjourné avec plaisir, et sans dommage, sur la Riviera vaudoise et, c'est bien là l'essentiel !

En 2010, un autre projet m'a tenu particulièrement à cœur. Vous le savez sans doute, le football est l'une de mes grandes passions ! Après avoir concrétisé, en 2009, la création d'une cellule hooliganisme avec l'engagement, au sein de la Gendarmerie, d'un spécialiste dans ce domaine, l'année écoulée a été consacrée à la gestion de la violence et des incivilités juvéniles sur et hors des stades. J'en suis convaincu, la pratique du sport, quel qu'il soit, demeure une extraordinaire école de vie pour tous les jeunes. Il ouvre des portes et des horizons insoupçonnés et inculque des valeurs fortes dans la victoire comme dans la défaite. Cependant, les terrains de sport sont malheureusement encore trop souvent le théâtre de violents pugilats entre joueurs et, encore plus grave, à l'encontre des arbitres ! En tant que passionné et vice-président de la commission de discipline de l'UEFA, je souhaite les voir diminuer, et encore mieux disparaître à l'avenir sur les terrains de football, sport populaire par excellence. C'est pourquoi, en étroite collaboration avec l'Association cantonale vaudoise

de football (ACVF) – dont je souligne l'implication sans faille et indispensable dans ce dossier – notre Division prévention de la criminalité a élaboré un concept de gestion des incivilités et violences juvéniles sur les surfaces de jeu qui a accouché du carton bleu. Si le jaune avertit et que le rouge expulse, le bleu prévient ! Ce nouveau carton ne sera pas brandi devant les jeunes footballeurs lors des matchs, mais il les



par Jacques ANTENEN

COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE

tonale en 2010. Le 10 mars, le détenu Skander Vogt décédait dans sa cellule du quartier de sécurité renforcée des Etablissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe après y avoir mis le feu. Fortement et publiquement mis en cause par les médias, certains policiers ont payé de leur personne. Le dimanche 18 avril 2010, un gendarme vaudois a fait feu sur un véhicule occupé par des délinquants. L'un d'entre eux, un jeune homme d'une

qu'ils n'ont pas choisi de vivre, et qu'ils ont droit à notre solidarité. Ces affaires pénibles ont d'ailleurs été suivies de formidables témoignages de confiance. Les manifestations de soutien, sous forme de lettres, de courriels, de courriers de lecteurs dans les journaux ou autres ont été innombrables et sans précédent. Ces signes forts d'encouragement, de soutien et de respect justifient notre action au service de la collectivité.

LES MANIFESTATIONS DE SOUTIEN, SOUS FORME DE LETTRES, DE COURRIELS, DE COURRIERS DE LECTEURS DANS LES JOURNAUX OU AUTRES ONT ÉTÉ INNOMBRABLES ET SANS PRÉCÉDENT

invite par contre à calmer le jeu ! De plus, il offre aux dirigeants et entraîneurs de l'association une panoplie de mesures pouvant s'appliquer en cas de débordement sur et aux abords des terrains. Convaincu que seule la collaboration entre tous les partenaires apporte des solutions efficaces aux problèmes, je me réjouis particulièrement de ce projet mené de concert par l'ACVF, un poids lourd du sport vaudois, et la Police cantonale vaudoise.

Nous ne pouvons passer sous silence les quelques événements tragiques qui ont émaillé l'activité de la Police can-

vingtaine d'années, a perdu la vie. Le 22 juillet durant la nuit, un gendarme a été gravement blessé lors d'une intervention sur un accident de circulation survenu sur l'autoroute A1 entre Malley et la Maladière. Tous ces événements sont évidemment des tragédies pour les familles et les proches des victimes. Ils ne peuvent laisser personne insensible, encore moins la corporation policière, qui met au centre de ses préoccupations l'être humain. Il ne faut pas oublier que nos collaborateurs impliqués dans ces affaires sont eux aussi des victimes certes indirectes de ces événements

J'ai également, particulièrement en ces jours, une pensée profonde pour nos collaborateurs décédés durant l'année, à savoir le sgt Eric Burnens, le sgt Jean-Paul Giacomini et le sgt Renato Pozza. Je veux exprimer ici toute ma sympathie à l'endroit de leur famille.

Oui. L'année 2010 a vraiment été riche en événements et en émotions ! A toutes et tous, je vous adresse ma reconnaissance et mes remerciements pour la qualité et le professionnalisme du travail fourni. Je vous souhaite également, ainsi qu'à vos familles et proches, de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

NOUVEAU SAS VÉHICULES DE LA ZONE CARCÉRALE

HERMÉTIQUE
ET POLYVALENT



Ne répondant plus à des normes toujours plus drastiques, l'accès à la zone carcérale du Centre de la Blécherette 3 (CB3) a été repensé. Désormais polyvalent et conforme, cet espace a été inauguré en septembre dernier.

Avec plus de 15 000 transports par an, soit chaque jour ouvrable près de 70 opérations, souvent délicates, puisqu'il s'agit de déplacer des détenus, prévenus, ou autres personnes mises en cause dans des enquêtes ou procédures judiciaires, la question de l'accès à la zone carcérale (ZC) du CB3 revêt une importance toute particulière. Ainsi que le souligne l'adjudant Robert Trachsel, chef du groupe transferts et ZC, au fil des ans la situation était devenue critique à plusieurs égards. D'abord, les normes pour le transport des personnes ont changé. Confort et droits de l'homme obligent, le volume des véhicules homologués pour les transferts a été augmenté, à tel point que les camionnettes ne disposaient plus de l'espace suffisant à l'entrée de la ZC. Il fallut se résoudre à déposer les personnes devant la porte, soit à la vue du public. Ce qui va à l'encontre de la clause de confidentialité et de la protection de la personnalité inscrite dans le concordat passé par la Police cantonale avec une société de transport de prisonniers. S'ajoutent à cela quelques péripéties, dont, en avril

2008, l'évasion d'un détenu, rapidement repris certes, mais néanmoins relatée dans la presse.

EQUATION À PLUSIEURS INCONNUES

A cette équation se sont ajoutées les inconnues liées d'une part, au respect des lignes esthétiques du CB3 et d'autre part, aux incidences pratiques en matière de transferts et d'accès des prévenus et de leurs avocats en vue de la mise en application du nouveau code de procédure pénale (CODEX). Enfin, se posait la question de la détention en vue de leur identification des auteurs de troubles et autres hooligans lors de manifestations publiques.

La réponse a pris la forme d'un sas complètement hermétique à la vue du public. Il peut abriter trois camionnettes de transports de personnes et même autant de camions plus volumineux. Dans ce qui était l'ancien sas, cinq box d'attente et une douche ont été aménagés. Ils permettent de retenir des détenus une heure au plus, sans que ceux-ci aient à pénétrer dans le véritable périmètre de la ZC, ce qui évite une double

procédure de fouille et d'enregistrement. Ces cinq box s'ajoutent aux 23 qui ont été conservés dans la zone.

Une partie du nouveau sas a été astucieusement utilisée afin d'héberger des groupes de manifestants ou des hooligans, le temps de leur identification. Le volume peut par le jeu de grillages amovibles, être divisé en trois espaces clos abritant chacun une vingtaine de personnes. Mineurs, femmes et hommes étant ainsi séparés.

En outre, la nouvelle procédure pénale (CODEX) qui limite la détention police (ou garde à vue) à 48 heures et autorise les prévenus à rencontrer leur avocat dès le début de l'enquête, impose des aménagements spécifiques. Le sas est donc disposé de façon à permettre à l'homme de loi de rencontrer seul son client dans un local d'audition séparé. Enfin, les grillages amovibles peuvent être configurés de manière à ce que les personnes en box de maintien disposent d'une cour intérieure en guise de promenade.

La suite? Elle touchera l'effectif du personnel de la zone carcérale. En effet, avec CODEX et la détention police, ce secteur – qui n'a pas cessé de voir croître ses tâches – devra être opérationnel 24 heures sur 24, contre 12 heures 30 par jour ouvrable actuellement. C'est dire que, de 23 collaborateurs, le groupe devrait passer à 32, voire plus.

B.Ds

JACQUES MARCHAND

Il tire sa révérence
après plus de
trente ans avec
le sentiment du
devoir accompli

Le cœur forcément un peu serré, mais avec la satisfaction de remettre un corps efficient à son successeur, le Commandant Jacques Marchand prend sa retraite. Retour sur un parcours exemplaire.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

En 1977, année de la Fête des Vignerons, il entre à l'école de gendarmerie. Il ne pense sans doute pas que son parcours le conduira à la tête de l'institution trente-deux ans plus tard. Avant ce point d'orgue, il chemine et accumule une solide expérience au sein des brigades de la circulation de 1978 à 2001. C'est par une formation de moniteur auto-école que tout débute. Il maîtrise tous les types de véhicules, même ceux transportant des matières dangereuses, ce qui en fait naturellement le formateur de conduite de tous les gendarmes dès 1985. En 2004, c'est

bardé d'un grade de lieutenant, acquis deux ans plus tôt, qu'il effectue un stage au Centre national d'Entraînement des Forces de Gendarmerie française (CNEFG) à St-Astier (Dordogne). De retour en terre vaudoise, il prend le commandement de la région Lausanne avec le grade de capitaine. Son ascension se poursuit avec sa nomination comme remplaçant du Commandant Alain Bergonzoli, le 1^{er} novembre 2008. A peine trente jours plus tard, au terme de «l'affaire» des Commandants Bergonzoli et Lehmann, il est nommé Commandant ad intérim puis six mois plus tard Commandant de la Gendarmerie. Gradé Lieutenant-colonel le 1^{er} mars 2010, il a depuis assumé la fonction de chef opérationnel du dispositif de sécurité lors du XIII^e Sommet de la Francophonie avant de tirer définitivement sa révérence.

Monsieur le Commandant, vous avez remis votre corps de Gendarmerie au Commandant Olivier Botteron il y a près d'un mois. Quel sentiment vous habitait alors?

J'étais serein car j'éprouvais le sentiment du devoir accompli! Néanmoins, je ne peux pas cacher une certaine tristesse, voire déception, de quitter une fonction extraordinaire que j'ai remplie

avec beaucoup de passion! Lorsque j'ai été nommé Commandant a.i., puis Commandant de la Gendarmerie, j'espérais de tout cœur pouvoir assermenter l'école que j'avais engagée. Ce privilège m'a été refusé pour des raisons que je peux comprendre. C'est pourquoi le 29 octobre dernier, j'ai remis les clefs du bureau à Olivier Botteron avec beaucoup de satisfaction mais forcément un pincement dans la poitrine. On a beau être prêt, ce type d'échéance est particulier.

Qu'est ce qui va vous manquer le plus?

J'ai coutume de dire que s'il ne faut jamais se prendre au sérieux, il faut en revanche travailler avec sérieux! C'est ce que j'ai pu faire durant de longues années au sein de la Gendarmerie. Cette institution, respectivement son Commandant, inspire l'autorité et le respect. Elle a un rôle à part dans le fonctionnement de l'Etat. Etre à sa tête a donc été pour moi un immense privilège et une très grande fierté. Porter une telle fonction vous marque au fer rouge!

Et votre collaboration avec les autres cadres de la Police cantonale?

Lorsque j'ai accepté le 1^{er} novembre 2008 le poste de remplaçant du Commandant de la Gendarmerie, je m'étais

8 Interview

posé la question: suis-je prêt le cas échéant à remplacer le Commandant pendant quelques mois? J'avais donc conscience de la charge qu'une telle fonction occasionnait, par contre, je ne pensais jamais que cela se produirait seulement un mois après ma nomination comme remplaçant! Dès que j'ai été nommé Commandant a. i., j'ai pu compter avec le soutien sans faille et immédiat de tous les officiers de la Gendarmerie. Cet appui m'a porté et m'a confirmé l'esprit de solidarité et de camaraderie qui règne au sein du corps. En devenant Commandant, j'ai tout de suite collaboré avec deux personnes que je ne connaissais pour ainsi dire pas, à savoir Francis Vuilleumier, alors Commandant a. i. de la Police cantonale, et Jacques-François Pradervand, Chef de la Police de sûreté. Je peux vous dire que leur soutien et leur accueil furent extraordinaires! Je débarquais là pour ainsi dire sans préparation et nous venions de vivre un «tsunami» avec la crise qui précédait. Grâce au travail de ces deux personnalités, nous en sommes sortis rapidement et avons montré l'unité indispensable au fonctionnement de la Police cantonale. Je n'oublierai jamais ces moments.

Votre parcours est exemplaire pour tous les jeunes qui souhaitent devenir gendarme et faire carrière. Quelle a été votre recette?

Aucune! A vrai dire, je n'ai jamais tiré de plan sur la comète! Je dirais que

j'ai eu «l'itinéraire d'un enfant gâté». Finir adjudant aurait pour moi été magnifique lorsque j'ai débuté en tant que gendarme! Tout s'est construit étape par étape. J'ai saisi chaque opportunité offerte au cours de mon parcours. Je me suis souvent trouvé au bon endroit au bon moment. Mon seul objectif a toujours été de remplir chacune de mes missions avec la même passion et le même professionnalisme.

Les maîtres mots de mon engagement sont investissement et passion! En revêtant l'uniforme de gendarme, nous portons également des responsabilités importantes vis-à-vis des citoyens du canton. Il ne faut jamais l'oublier quel que soit notre place ou notre grade.

Un ou des souvenirs positifs durant votre parcours?

Il y en a beaucoup en 33 ans d'activité! Ce qui me rend le plus heureux est d'avoir pu démontrer que quelqu'un qui débute tout en bas de l'échelle de l'entreprise peut accéder au sommet de la hiérarchie! Mon cas était le second en vingt ans après l'ascension du Commandant Pidoux. Nous en avons un troisième exemple avec la nomination du Commandant Botteron. Ces exemples permettent aux jeunes gendarmes de croire en leur étoile!

Ma première cérémonie d'assermentation en tant que Commandant fut également un souvenir très fort. A ces occasions, nous montrons à l'Autorité

que nous sommes un corps fort et discipliné. Quelle fierté d'être à la tête d'un tel corps! Je me revoyais lors de mon assermentation en tant que gendarme en 1978!

Et un autre particulièrement négatif?

Les accidents mortels conduisant à une annonce de décès aux familles sont particulièrement marquants. Je me souviens d'un cas sur l'autoroute à la jonction de Cossonay. Un véhicule, avec cinq personnes à son bord, s'est retrouvé complètement démoli. Le conducteur et un enfant étaient décédés sur place, tandis que la maman et un autre enfant se trouvaient grièvement blessés. En finalité dans ce drame, trois personnes ont perdu la vie. Il fallut l'annoncer à trois reprises, car il s'agissait d'une famille recomposée. Cet événement a été particulièrement éprouvant psychologiquement.

Pour terminer, un mot à votre successeur Olivier Botteron?

Je lui ai remis un corps dont le fonctionnement est optimal et dont les officiers, les sous-officiers et les gendarmes sont fidèles à leur Commandant et loyaux vis-à-vis de l'institution.

Olivier Botteron incarne la parfaite continuité de ce que nous avons mis en place. Son premier défi sera de réussir la réforme en positionnant de manière forte et durable la Gendarmerie vaudoise sur l'échiquier sécuritaire du canton.



Passation de pouvoir entre les deux Commandants. Tout un symbole...

qui, à un titre ou à un autre, ont marqué de leur empreinte la Gendarmerie en général mais aussi celle de notre Canton. Il s'agit également d'une étape importante et d'un moment fort dans ma carrière. Et le fait de nommer une nouvelle fois un gendarme à la tête de ce corps est le signe de confiance que le Conseil d'Etat accorde à la Gendarmerie.

Quel Commandant souhaitez-vous être pour la Gendarmerie vaudoise?

Je dois être un subordonné efficace et une véritable force de proposition pour le Commandant de la Police cantonale, puis une force d'exécution. Je dois veiller au bon emploi et à la bonne gestion des ressources à ma disposition, tout comme les moyens qui me sont octroyés. Ainsi, il me revient la tâche de guider dans leur mission des femmes et des hommes de conviction, de mobiliser leur énergie et de les aider dans les moments de doute. Je sais pouvoir compter sur eux.

Quels sont vos objectifs à court et moyen terme tant au niveau opérationnel que du fonctionnement de la Gendarmerie?

J'ai constitué des état-majors partiels, sous la conduite d'officiers désignés, avec la mission de formuler des propositions d'adaptation, d'organisation et de fonctionnement de toutes les entités, en lien avec notre environnement en général et l'exécution de nos tâches en particulier. Il s'agit de confirmer la place de la Gendarmerie au sein du dispositif sécuritaire vaudois, afin de s'adapter aux réalités de la délinquance, aux évolutions du flux de la population et d'assurer la sécurité de nos citoyens.

OLIVIER BOTTERON SUCCÈDE À JACQUES MARCHAND

Le 28 octobre dernier, le lieutenant colonel Jacques Marchand a remis son commandement au major Olivier Botteron à Morges. Un moment intense, voire inoubliable, pour le nouveau patron de la Gendarmerie vaudoise.

Jacques Marchand vous a remis le Commandement de la Gendarmerie vaudoise il y a environ un mois, qu'avez-vous ressenti à ce moment précis?

Le caractère solennel d'une remise de commandement est un des éléments fort de la Gendarmerie. Elle conditionne son existence, son identité. Elle est le terreau de la symbolique qui s'appuie sur la mémoire du passage de 16 Commandants de la Gendarmerie vaudoise depuis 1803. J'ai ressenti la confirmation de la diversité des personnalités et des talents



À Morges, le 28 octobre dernier, les gendarmes étaient nombreux pour rendre hommage à leur Commandant.

XIII^e sommet de la francophonie

« Heureux, soulagé, fier et reconnaissant ». Tels étaient les sentiments du commandant Jacques Antenen, dimanche après-midi 24 octobre alors que se terminait sans le moindre incident majeur la plus grosse opération du millésime pour la police cantonale.



POLICE CANTONALE EN TÊTE, LES PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ ONT ASSURÉ

Le défi était de taille. A l'instar de ses secteurs de la formation, de l'économie, de la culture et du tourisme, le canton de Vaud pouvait-il viser le haut de gamme en matière de sécurité ? Au lendemain du XIII^e Sommet de la Francophonie, à Montreux du 19 au 24 octobre 2010, la réponse est oui.

Madagascar mise hors-jeu par un coup d'Etat, c'était une gageure pour Montreux, le canton de Vaud et la Confédération, que de reprendre au pied levé l'organisation, en dix mois, de ce grand rendez-vous international. Ce le fut davantage encore pour la police cantonale chargée de faire en sorte que 22 chefs d'Etat, dont le président français Nicolas Sarkozy, 12 chefs de Gouvernement, 16 ministres et 1600 délégués de septante nations séjournent sans dommage sur la Riviera vaudoise.

La solidarité confédérale n'a pas été une vaine formule en la circonstance. Ainsi l'armée, engagée à titre subsidiaire, a mis à disposition 4400 hommes

et femmes des forces terrestres, rejoints par des soldats et des officiers des forces aériennes. Ceux-ci se sont chargés de conserver vierge la bulle ménagée au-dessus de Montreux et du canton.

Plus de mille femmes et hommes de la protection civile et du Service cantonal de la sécurité civile et militaire ont été mobilisés. Ils ont assuré la logistique, le transport et le ravitaillement des personnes. 115 spécialistes des services sanitaires, 35 pompiers et 1100 agents d'entreprises de sécurité privées se sont aussi donnés la main.

Enfin 850 policiers de la police cantonale, des polices municipales de Lausanne et de la Riviera et des corps d'autres cantons de Suisse ont assuré un travail sécuritaire de fond. Cela allait du déminage des deux palaces et du centre de congrès, aux escortes des chefs d'Etat en passant par les contrôles aux portiques de sécurité, ou encore une présence discrète et en retrait pour les unités spéciales.





CONTACTS AMÈNES

A tous ces partenaires s'ajoutaient le Corps des gardes frontières ainsi que les spécialistes des services du renseignement et de la sécurité à Berne. Coordonner toutes ces entités ne fut pas une sinécure. Mais au final nombre de participants, des hauts dignitaires aux membres des délégations étrangères, ont manifesté leur reconnaissance à l'endroit des chargés de sécurité. Ils ont souligné leur affabilité lorsqu'ils avaient à les renseigner et se sont aussi plu à relever la facilité qu'ils ont eue lors de leurs déplacements dans, et hors du périmètre sécurisé. Autant de marques de reconnaissances qui démontrent que les policiers et leurs partenaires avaient assimilé les consignes d'ouverture et de

convivialité données par l'Etat de Vaud et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Ainsi le temps fort de ce sommet, soit son ouverture en présence de la présidente de la Confédération, Doris Leuthard et du secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Abdou Diouf, s'est déroulé sans accroc.

Même quiétude lors des prestations de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey ou de l'arrivée, puis la sortie impromptue au village de la francophonie, du président français Nicolas Sarkozy. Sans parler des déplacements sans histoire de quelques chefs d'Etats africains parfois mis en cause dans leur propre pays.

MISSION REMPLIE

«Au vu de ce résultat, j'estime que la mission en matière de sécurité a été remplie à satisfaction et je remercie tous les partenaires pour leur engagement dans l'accomplissement de leur mission», pouvait déclarer Jacques Antenen, Commandant de la police cantonale lors de la conférence de presse qui faisait le bilan de l'opération en matière de sécurité.

Un credo repris tant dans le communiqué final de l'armée que dans celui du Gouvernement vaudois. La satisfaction quant au contenu et au déroulement du sommet se manifeste aussi dans le communiqué final du DFAE qui donne rendez-vous aux participants en 2012 en République démocratique du Congo.

B.Ds





TOUT ÇA POUR QUOI ? LA DÉCLARATION DE MONTREUX

S'il a démontré que le canton de Vaud avait les moyens de ses ambitions en terme de sécurité, le XIII^e Sommet de la Francophonie a aussi été un aboutissement quant à son contenu. Les chefs d'Etat y ont, en effet, paraphé la Déclaration de Montreux.

Pas banal, le document de six pages comprend trois chapitres et quarante sept articles. Public, il peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet à l'adresse suivante :

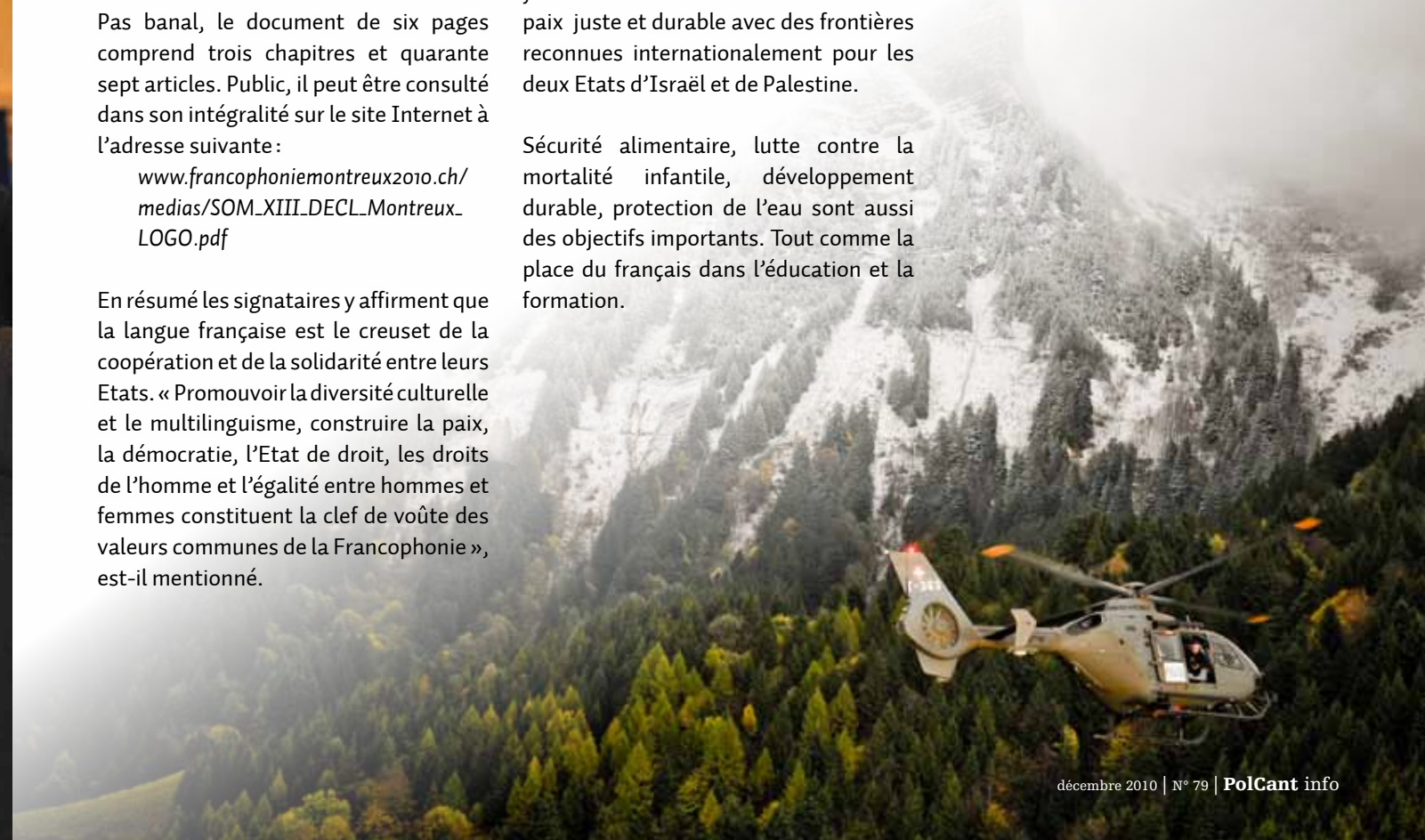
www.francophoniemontreux2010.ch/medias/SOM.XIII.DECL.Montreux.LOGO.pdf

En résumé les signataires y affirment que la langue française est le creuset de la coopération et de la solidarité entre leurs Etats. « Promouvoir la diversité culturelle et le multilinguisme, construire la paix, la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'homme et l'égalité entre hommes et femmes constituent la clef de voûte des valeurs communes de la Francophonie », est-il mentionné.

Les signataires veulent consolider la place de la Francophonie dans la gouvernance mondiale. Ils dénoncent le recours à la violence armée et s'engagent à la combattre par les moyens diplomatiques et juridiques appropriés. Un article traite du Moyen-Orient. Les francophones y soutiennent les efforts en vue d'une paix juste et durable avec des frontières reconnues internationalement pour les deux Etats d'Israël et de Palestine.

Sécurité alimentaire, lutte contre la mortalité infantile, développement durable, protection de l'eau sont aussi des objectifs importants. Tout comme la place du français dans l'éducation et la formation.

L'attachement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à sa chaîne internationale de télévision TV5 est aussi mis en exergue, comme la volonté de faciliter pour les pays francophones du sud l'appropriation des technologies de l'information et de la communication.





Au début du mois d'octobre, le train-école des Chemins de fer fédéraux (CFF), de la campagne «Fair-Play, c'est sûr!» faisait une halte à Lausanne. En collaboration avec la compagnie de transports, sa Police ferroviaire, les Transports publics lausannois (TL) et la police cantonale vaudoise ont rencontré plus de 1400 élèves pour les sensibiliser aux différents problèmes liés aux transports publics.

Conçu comme un jeu de rôles à vocation didactique, le scénario élaboré par les spécialistes de la prévention débute sur la Place de la Gare, à un arrêt des TL. Les élèves montent dans un bus, direction Sébeillon, où est stationné le train-école. Ils n'imaginent pas que le grand adolescent avec la trottinette qui frappe à la porte du véhicule au moment du démarrage n'est autre que l'un des deux comédiens qui vont fortement perturber la vie des passagers dans les prochaines minutes. Les deux «perturbateurs» échangent des propos «fleuris» et la tension va rapidement monter. Le méchant se fait menaçant en exhibant une arme factice. C'est alors que Zoran, le chauffeur accompagnant, prend la parole et indique aux jeunes passagers qu'il s'agit d'une mise en scène. La surprise se lit sur les visages des uns, pour d'autres c'est l'indifférence; ils avaient compris qu'il s'agissait d'une mise en scène.

Laurent et Julien, les deux comédiens, relèvent que cette mise en scène est chargée émotionnellement. Parfois des élèves rient, pleurent ou restent prostrés. Il est même arrivé que des adolescents bien «bâtis» hésitent à s'interposer ou à maîtriser le «méchant».

Le bus enfin arrivé devant le train-école, les occupants font un rapide débriefing avec les comédiens et les deux employés des TL. Ceux-ci expliquent que les conflits entre voyageurs embarrassent d'abord le chauffeur. Il a de lourdes responsabilités vis-à-vis de ses passagers et du véhicule qu'il conduit. Professionnel de la route, il dispose d'une assistance importante dans sa cabine. Un dispositif d'alarme le relie à la centrale de gestion de sa compagnie. Une simple manipulation et le chauffeur, dont le bus est géo localisé en permanence, entre en dialogue avec cette centrale. La connexion audio renvoie à l'opérateur de trafic tous les bruits et les propos échangés dans le bus. A cet opérateur alors d'aviser sans délai la police.

CATÉNAIRE MORTELLE

Après avoir pris congé des employés des TL, les élèves montent à bord du train-école où ils rencontrent Patrick, mécanicien au bénéfice d'une longue expérience dans la prévention aux CFF.

Dynamique et détendu, il emmène les jeunes dans plusieurs wagons où différents dispositifs leur démontrent les effets de l'inertie produits par la masse considérable des trains circulant

à grande vitesse. Patrick explique à son auditoire qu'avant de s'immobiliser le long d'un quai, un convoi de plusieurs centaines de tonnes entre en gare à 80 km/h. Il est impossible d'arrêter cette masse sur quelques mètres. Celui ou celle qui se tient trop près du convoi, ou pire, sur la voie, risque l'accident grave, voire fatal.

Autre message préventif à l'attention des malheureux qui se risquent à prendre pied sur la superstructure d'un wagon. Dans ce cas de figure, même si la partie du corps la plus exposée se trouve à plusieurs dizaines de centimètres de la caténaire, il se produira un arc électrique mortel. Chaque année les médias relatent ce genre de drame et il est important de rappeler ces principes de prudence.

Après ces conseils du technicien, les élèves ont rencontré un agent en uniforme de la police ferroviaire (Pol fer). Christian est un professionnel de

la sécurité depuis 6 ans. Curieux et confiants, les moins âgés des écoliers s'en font rapidement un ami alors que les préadolescents en restent distants. Le policier ferroviaire aborde plusieurs sujets. Parmi ceux-ci, les bagarres et les voies de fait qui se produisent dans les trains. Beaucoup de ses auditeurs expliquent qu'ils ont déjà assisté à de telles scènes, sans jamais y participer. Quelques-uns disent avoir fait partie de «la bande» associée à l'un ou l'autre des incidents qu'ils qualifient parfois d'«exploit».

VANDALISME DÉNONCÉ

Patrick, le mécanicien CFF, reprend ensuite le flambeau. Il décrit le système de vidéo surveillance en vigueur dans les trains. Exemples à l'appui, le policier singe le comportement de certains voyageurs, jeunes et moins jeunes, qui ne manquent pas de lacérer les sièges et de provoquer des dommages à la

propriété dont le coût pour la société peut atteindre plusieurs milliers de francs. Témoignant de cet acharnement et comme vitrine de ce vandalisme, un compartiment du wagon expose le mobilier et les éléments des voitures mis à mal. Patrick explique alors que la vidéo surveillance permet de retrouver bon nombre d'auteurs. Et que, pour les sanctionner, les contacts entre les compagnies de transports publics et les différentes polices municipales et cantonales sont fructueux.

L'agent de la pol fer conduit ensuite les visiteurs auprès de Michel, l'adjudant et gérant de sécurité de la division prévention de la criminalité de la gendarmerie vaudoise. Celui-ci met en garde son jeune auditoire à propos de l'utilisation d'Internet, de la consommation de stupéfiants – plus particulièrement du haschisch – du racket et des violences entre eux.

Ph.J. B.Ds





L'adjutant Olivier Sheppard, chef de l'Unité circulation de la Gendarmerie (en médaillon), et ses hommes vérifient le disque d'un tachygraphe lors d'un contrôle de poids lourds.

L'UNITÉ DE CIRCULATION DÉVELOPPE SES COMPÉTENCES ET SES EFFECTIFS

2010 aura été une année de mutations pour l'unité de circulation de la Gendarmerie. Exigences accrues de l'Office fédéral des routes (OFROU) en matière de contrôle des poids lourds et procédures toujours plus « pointues » dans la gestion des accidents graves ont conduit à un renforcement de l'effectif et à une redéfinition des rôles.

Qu'il soit question de trafic poids lourds ou des enquêtes suite à des accidents graves de la circulation, rien ne se simplifie. Bien au contraire, l'évolution des lois, des règlements d'application ou de la jurisprudence requièrent toujours plus de compétences et de facultés d'adaptation. Chef de l'unité de circulation de la Gendarmerie, l'adjutant Olivier Sheppard s'est attelé à remodeler le fonctionnement de ses troupes. Un travail de longue haleine puisqu'il exige de la formation continue et de nouvelles mises en pratique. « Il faudra 1 à 2 ans pour que la structure soit complètement opérationnelle », souligne-t-il. La bonne nouvelle pour mener à bien ces changements, c'est que l'effectif de l'unité est passé de 12 à 21 collaborateurs. Il ne s'agit pas ici de nouveaux postes. Les gendarmes qui ont rejoint l'unité étaient affectés précédemment, pour la plupart, aux unités d'intervention.

Dans cette configuration revue, les missions prioritaires sont les contrôles de poids lourds. Pour ceux-ci, l'Office fédéral des routes (OFROU) finance sept équivalents plein temps. Jusqu'ici entrepris principalement par les unités d'intervention de la Gendarmerie, ils sont désormais répartis entre celles-ci et l'unité de circulation, à raison de respectivement, 3600 et 5200 heures/an. Pratiquement, pour l'unité de circulation – dont l'effectif a, certes, été renforcé – ce sont 4000 heures de plus qu'auparavant.

LES ACCIDENTS GRAVES

La deuxième mission prioritaire est la prise en charge des accidents graves de la circulation. Désormais, où que ce soit dans le canton, 24h sur 24h, les gendarmes de l'unité de circulation se déplacent sur de tels événements. La patrouille comprend un photographe et un enquêteur. Sur place elle relaie la patrouille du centre d'intervention

régional (CIR) qui a pris les premières dispositions.

Est désigné grave ou complet, tout accident de la route entraînant un décès ou des blessures sévères pour l'un ou l'autre des impliqués. Ici aussi les enquêtes réclament toujours plus de compétences. « Les gars doivent connaître la LCR (loi sur la circulation routière) sur le bout du doigt », souligne Olivier Sheppard. Le juge d'instruction requiert un rapport très complet, des photographies et des plans établis, comme ceux des géomètres, sur la base de relevés au théodolite. Les véhicules peuvent être mis sous séquestre. Tous les indices et traces de la scène de la collision doivent être collectés. Les auditions des personnes impliquées et des témoins supposent, elles aussi, une connaissance fine de la législation. Mais encore du tact et de l'expérience, afin de poser de la meilleure manière les bonnes questions. L'enquêteur peut être amené à déterminer l'emploi du temps d'un prévenu dans les 24 heures qui ont précédé l'évènement. Il faut se rappeler que les enjeux suite à des tels accidents sont souvent très importants. Il n'est pas banal d'inculper une personne d'homicide par négligence. Sans parler des dommages matériels. Le plus souvent très importants, ils se chiffrent en dizaines de milliers de francs. En moyenne, un accident grave implique trois heures d'intervention sur les lieux du drame et autant d'heures d'auditions dans les locaux des CIR. S'ajoute à cela le travail de documentation et de rédaction des rapports qui peut prendre de 40 à 80 heures. Cela n'a rien d'une sinécure.



Véhicule détruit, blessé grièvement touché ou automobiliste décédé, caractérisent les accidents graves, ou complets, qui mobilisent le personnel de l'unité de circulation.

Ce qui explique qu'afin d'être à jour dans les domaines du droit, de la technique, et des relations humaines, les gendarmes de l'unité, en marge de leur engagement quotidien, adaptent en continu leur formation lors de cours spécifiques.

AUTRES MISSIONS

En marge de ces deux activités prioritaires, l'unité de circulation reste en charge de missions moins fréquentes, mais néanmoins chronophages. Ce sont les accidents graves en dehors de ceux liés au trafic routier, soit les événements touchant les aéronefs et les trains. Les escortes de courses cyclistes ou le guidage lors de déplacements de personnalités ainsi que les contrôles radars nocturnes et ceux, au pistolet laser, mesurant la vitesse des motards, restent du ressort d'une unité un brin hyperactive ces derniers mois.

B.Ds



Les accidents graves de la circulation mobilisent d'importants effectifs et du personnel très compétent.

LES ACCIDENTS GRAVES EN 2009 EN QUELQUES CHIFFRES

- * 42 accidents mortels sur les routes.
- * 53 accidents graves (blessés sévères).
- * 60 interventions avec des photographes.
- * Plus de 100 interventions annuelles exigeant des rapports complexes d'accident.

FOOT POL ET CARTON BLEU

Il y a les cartons jaunes pour les avertissements et le rouge pour l'expulsion. Désormais l'Association cantonale vaudoise de football (ACVF) et la Division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise brandissent ensemble le carton bleu. Orné d'un sifflet et des logos des deux partenaires, ce dépliant invite à calmer le jeu et énumère les différentes mesures qui peuvent s'appliquer en cas de débordement de violence sur et aux abords des surfaces de jeu.

*Les
footballeurs
juniors invités
à mettre « hors-jeu »
les incivilités et la
violence sur et hors
les pelouses*

En avril dernier, un pugilat ponctua l'issue d'une rencontre entre juniors de Gland et de Prilly. Président de la commission « juniors » de l'ACVF, Georges Guinand relit la coupure d'un journal régional mentionnant le geste de ce jeune supporter alors qu'il jette des cailloux sur la voiture d'un arbitre après une rencontre de juniors, à Chavornay. Sans être légion,

ce type d'incidents se produit plusieurs fois pas saison. Sensible à la question, le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, par ailleurs vice-président de l'Instance de contrôle et de discipline de l'UEFA, a souhaité que ses collaborateurs de la division prévention de la criminalité et l'ACVF joignent leurs efforts dans ce délicat domaine.

Bien qu'ils ne soient pas des fans de football, Pierre-Olivier Gaudard, chef de la Division prévention, et Michel Riesen, gérant de sécurité, n'ont pas hésité à mettre leurs compétences au service des dirigeants de l'ACVF. Avec Dominique Blanc, président de l'ACVF, Georges Guinand et Gérard Vontobel, président de la commission de jeu, ils ont conçu le carton bleu. Simple outil didactique, ce dépliant, au contraire des cartons jaune et rouge, ne pourra pas être sorti devant des jeunes lors des matches. En dehors de ceux-ci en revanche, lors d'entraînements par exemple, il est susceptible de servir de base pour entrer en relation et dialoguer avec des jeunes en train de

George Guinand, président de la commission « juniors » de l'Association cantonale vaudoise de football, (ACVF) et Dominique Blanc, président de l'ACVF

déraper dans la violence. « C'est plutôt une sorte de garde-fou social », résume Dominique Blanc. Le document se veut une contribution à faire cesser les agressions verbales et physiques et une incitation au développement du respect des uns des autres comme des règles de la

société. Il met en garde son lecteur en énumérant les articles du code pénal traitant de l'injure, des menaces, des voies de fait et des dommages à la propriété. Il est aussi conçu comme un formulaire à adresser à l'ACVF suite à des incidents.



L'ACVF UN POIDS LOURD DU SPORT VAUDOIS

L'Association cantonale vaudoise de football n'a rien d'une petite entreprise. Elle compte :

- * 23 000 licenciés, dont 13 000 juniors (y compris 1300 jeunes filles);
- * 144 clubs;
- * 800 équipes juniors;
- * 300 équipes actifs, seniors, vétérans.

Soit au total 1100 équipes.

Avec parfois jusqu'à 52 pourcent de joueurs non-suisse d'origine elle défend des valeurs d'intégration, mais aussi éducative, sociales, de respect et d'harmonie. Son budget annuel est de * 1,4 million de francs.

22 Prévention de la criminalité

Mais produire du papier ne suffira pas à venir à bout des incivilités. Fidèle à sa vocation, l'ACVF veut inscrire cette démarche dans le processus éducatif qu'elle mène en matière de formation de ses entraîneurs et des jeunes «foot-teux». «Initialement il était question de limiter l'action aux juniors B, nous pensons qu'elle doit toucher les enfants dès qu'ils ont 12 ans et moins, soit aussi les juniors D (11-12 ans), voire E et F (7-10 ans)», indique Georges Guinand. Concrètement les entraîneurs de ces catégories de jeunes sont astreints à des cours de formation dirigés par Pablo Iglesias, ex-joueur de ligue nationale et entraîneur du Lausanne-Sport, devenu chef technique cantonal. C'est dans le cadre de ces quatre cours annuels pour coachs D-E-F qu'interviendront les spécialistes de la prévention de la Police cantonale. «Les coachs ne doivent pas avoir que «la gagne» en tête; ils ont à se soucier de l'équilibre personnel, de l'éducation, de l'intégration des adolescents qui leur sont confiés», soulignent D.Blanc et G.Guinand. Au travers de leurs cours de formation les arbitres seront aussi associés à l'opération.

PARENTS ET SUPPORTERS

Les parents et les supporters n'ont, souvent, pas le comportement le plus exemplaire au bord des terrains. «Les spécialistes de la division prévention de la Police cantonale et le socio-thérapeute Gavriel Pinson (voir interview ci-après) interviendront à la demande des clubs, notamment lorsque ceux-ci mettent sur pied, une ou deux fois par saison, une rencontre avec les parents servant à faire connaissance et à définir les objectifs sportifs et éducatifs pour chaque équipe», indique Pierre-Olivier Gaudard.

Les moyens mis à disposition ne permettront pas une intervention systématique auprès des 144 clubs vaudois. L'idée est ici d'intervenir à la demande et lorsqu'une équipe est confrontée à des incidents. Dans ces situations, tant Gavriel Pinson que les spécialistes de la prévention de la criminalité répondront aux demandes. Au-delà du rappel du contenu des lois et d'une mise en garde ferme, des mesures concrètes sont susceptibles d'être prises à l'encontre des jeunes trublions. Sans parler des conséquences de plaintes pénales, clubs et policiers auront la faculté de mettre en place des procédures de conciliation



extrajudiciaire. Au terme de celles-ci en guise de réparation pour les torts causés, les jeunes reconnus auteurs d'agressions s'engageront à réaliser des travaux d'intérêt public. C'est ce qui a été mis en place suite aux incidents lors de la rencontre Gland – Prilly du 21 avril 2010.

PAS DE «FLICAGE»

«Nous interviendrons en second échelon, c'est l'ACVF qui décidera de nous informer des affaires qui lui font problème», note Pierre-Olivier Gaudard. «Ca ne doit pas être du flicage, nous voulons garder le contrôle des opérations», précise Dominique Blanc. C'est pourquoi, lorsque se produiront des incidents, les informations seront transmises à l'ACVF uniquement. Celle-ci analysera les faits par sa commission de discipline. Et c'est ensuite seulement, si besoin est, qu'il sera fait appel à la Division prévention de la criminalité.

Sans vouloir négliger le phénomène, Dominique Blanc et Georges Guinand, rappellent «que la grande majorité des 13 000 juniors de l'ACVF n'ont pas de problème. Mais on focalise sur les quelques-uns qui se comportent mal», pondèrent-ils

Quant au suivi du projet il fera l'objet d'un bilan après sa première année de mise en place.

B.Ds

Interview

Gavriel Pinson, socio-thérapeute

Carte d'identité

- * Pendant 18 ans éducateur spécialisé à la Fondation du Levant.
- * Depuis 10 ans éducateur spécialisé et thérapeute de famille indépendant.
- * 54 ans, père et grand-père.
- * Aussi footballeur. Au fil de sa carrière n'a cessé de remonter le terrain, passant d'arrière en junior à ailier aux vétérans du FC Jorat-Mézières.

Quels sont vos liens avec l'ACVF (Association cantonale vaudoise de football)?

En tant que collaborateur du magazine *Flash Foot* de l'association, je rédige régulièrement des textes sur le thème de la prévention. De l'alcool aux médicaments et produits dopants, en passant par le tabac et les drogues dures et douces, à chaque fois que surgissent

des problèmes liés à la consommation de ces produits, je suis disponible pour des entretiens avec des familles ou à la demande des clubs. J'interviens aussi sur cette thématique dans la formation des entraîneurs de juniors, qui sont, à mes yeux et comme c'est le cas en France, des «éducateurs sportifs». Entité sportive comptant le plus de jeunes licenciés, l'ACVF est pionnière en matière de prévention. Elle se soucie véritablement du bien-être de ses adolescents.

Comment percevez-vous l'opération «Foot pol – Carton bleu»?

C'est une collaboration indispensable. Les structures sociales ont toujours un temps de retard sur l'évolution de la société. Les clubs fonctionnent aujourd'hui comme il y a trente ans. Du coup entraîneurs et dirigeants sont souvent dépassés par ce qui se passe chez eux en matière de violence. Soyons clairs, parler d'incivilités est politiquement correct. C'est de délinquance qu'il s'agit ici. Cela va des déprédations aux agressions verbales puis physiques. Jusqu'à la maltraitance sexuelle, notamment avec le recours aux vidéos des téléphones portables, parfois enregistrées dans les vestiaires, puis mises sur le Net.

Les parents sont-ils aussi concernés?

Sans doute. Et là il faut constater qu'ils ne sont souvent pas les plus exemplaires. Ils sont soit absents, considérant que le club de foot est une garde-rie. Soit trop présents en adoptant sur la touche des attitudes vindicatives à l'encontre des arbitres ou des adversaires de leur progéniture. Et là aussi entraîneurs et dirigeants sont désarmés pour intervenir adéquatement. Trop souvent



enfin les responsables de clubd font le dos rond en attendant que ça passe. Ils m'appellent quand ça perdure et alors il est trop tard.

Et le rôle de la police via «carton bleu» là dedans?

Savoir qu'il peut y avoir une intervention des gérants de sécurité de la Division prévention de la criminalité de la Police cantonale va rassurer les dirigeants. Que les spécialistes de la prévention en matière de criminalité ren-

contrent responsables et parents, qu'ils mettent en évidence que des sanctions telles que les conventions extra-judiciaires imposant des travaux d'intérêt général peuvent s'appliquer est nécessaire. Il est indispensable que les jeunes en difficulté comprennent que les adultes qu'ils ont en face d'eux sont des personnes cohérentes. Que le message provenant de la Gendarmerie et le mien sont concordants.

Comment vous impliquez-vous dans le processus?

Dans tout les cas j'invite les victimes à déposer plainte pénale. C'est essentiel pour qu'elles se sentent reconnues comme telles et ne traîne pas de sentiment de culpabilité. En fonction des situations en tant que socio-thérapeute, j'évaluerai s'il y a lieu de faire intervenir seulement les gérants de sécurité de la Division prévention de la criminalité auprès des concernés. Ou s'il est préférable que je m'associe à leur action.

Propos recueillis par B.Ds

Pierre-Olivier Gaudard, chef de la Division prévention, et Gavriel Pinson, socio-thérapeute.



ENDURO 2010

« Le policier agit comme il est formé.... Il faut donc le former comme il doit agir... »



Au-delà de la formation spécifique en TTI (Techniques et tactique d'intervention), police de proximité, éthique, droit pénal, circulation, police judiciaire et tant d'autres matières enseignées qui aboutiront à l'obtention d'un brevet fédéral, il est important de confronter les aspirants à des conditions qui mettent en exergue leur résistance mentale et physique. Important également d'exercer la discipline collective et individuelle dans des moments difficiles et surtout primordial de mettre en avant la solidarité de tous les instants qui sera nécessaire lors d'intervention dans le terrain, lors d'une patrouille dans des moments de stress, face à des situations délicates, voire périlleuses.

Voilà brossé en quelques lignes la philosophie de cet exercice ENDURO qui s'est déroulé du 26 septembre au 2 octobre 2010 pour les 82 aspirants de la 6^e promotion. Si cette épreuve veut développer le courage et l'endurance de nos aspirants, elle se déroule avec des moyens très importants pour assu-

rer leur sécurité. Nous devons remercier tous les cadres de l'Académie et des Corps de police qui ont effectué un immense travail pour assurer la réussite de ces épreuves.

UN PROGRAMME EXIGEANT MAIS BEAUCOUP DE SATISFACTION

Nos aspirants, 21 femmes et 61 hommes, ont débuté par de la TTI avec l'usage d'un VVT, avant de rejoindre le Rhône pour le traverser à la nage dans une eau ne dépassant pas les 8 degrés. Après les frimas du fleuve, les élèves ont pu se réchauffer avec une course d'orientation. Le lendemain, ils ont relié en VTT St-Maurice à Nax. Arrivés dans cette localité, nos cadets ont pu admirer d'en bas les 460 mètres de la via Ferrata avant de contempler la vallée du Rhône au terme de cette ascension. Reprise des VTT pour rejoindre Aproz avant d'être véhiculés à St-Maurice. Les aspirants se retrouvent pour une nouvelle journée au Bois-Noir lors d'une formation sur les constats d'accident et les premiers secours. Le troisième jour, nos futurs policiers se



sont mués en marins, puisqu'ils ont affronté les courants du Rhône en rafting entre Aigle et le Bouveret. O combien importante la coordination des rameurs dans chaque embarcation afin de ne pas jouer à la toupie sur tout le trajet! Après cette journée bien remplie (Une autre commençait) par une formation sur les armes spéciales avant que de se déplacer dans les cavernes du site dans des conditions rendues stressantes par l'obscurité, l'inconnu et les surprises diverses agrémentant le parcours. Nos aspirants pensaient-ils goûter à un sommeil réparateur la nuit suivante? Que nenni! 21 h00 diane debout! Et départ pour le clou de l'exercice: une marche de 70 km effort, 1600 mètres de dénivellation, parcourant Savatan, Dailly, la Croix de Javerne, avant un retour en plaine pour terminer au Labyrinthe aventure, vers 12 h00. Une semaine bien remplie ou l'effort a soudé les équipes, rendant possible pour certains de dépasser les limites du quotidien, tout en respectant la sécurité de chacun. Une grande expérience et une joie visible pour tous nos aspirants d'avoir réussi!

Merci encore à tous ceux qui ont préparé et suivi cet exercice tant sur les chemins montagneux, que sur la route ou sur les plans d'eau. Nos remerciements vont encore aux Commandants qui ont détaché le personnel nécessaire à cette semaine ENDURO 2010.

Adj Jean-Philippe Narindal





Depuis sept ans les chiens de la brigade canine de la Police cantonale vaudoise sont formés à la méthode de conditionnement des animaux SOKKS. Des militaires français ont reçu une formation dispensée par le sergent et maître chien Christophe Ehinger avant de retourner sur le front, en Afghanistan.

«**C**herche!» Dans l'une des chambres de cet hôtel désaffecté des hauts de Lavaux devenu terrain d'exercice des brigades spéciales de la Police cantonale, Alain *, maître chien du 132^e bataillon cynophile de l'armée de terre française est à l'ouvrage. «Alfi», son berger allemand, mettra une demi-minute pour «marquer», entre les deux plateaux d'un vieux bureau, l'endroit où ont été disposés deux petits tubes blancs imprégnés des molécules chimiques d'explosifs.

Au fil d'exercices comme celui-ci l'animal renforce sa mémoire olfactive, mais aussi sa technique de quadrillage des zones susceptibles d'abriter des explosifs pour lui dont c'est la spécialité. Mais aussi des drogues, du sang, ou des accélérateurs incendie en fonction des

spécialités de chacun des autres chiens engagés dans le stage de formation. C'est la troisième équipe cynophile de l'armée de terre française qui vient se former aux côtés des Vaudois spécialistes de la méthode SOKKS. «Ce modèle de formation est efficace, sinon nous ne serions pas là», soulignent-ils, plutôt heureux de partager leurs expériences de spécialistes avec des homonymes du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale), du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) de la Police nationale française, des fusiliers commandos de la Marine française, de la brigade des stupps de Paris et ceux de la brigade canine de la Gendarmerie vaudoise.

B.Ds

*Prénom fictif.

Une méthode révolutionnaire et qui s'exporte

LA BRIGADE CANINE

EN AFGHANISTAN SOUS TRÈS HAUTE TENSION

Alain, Xavier, Alexandre et Gilbert * ont la trentaine. Militaires de carrière au 132^e Bataillon cynophile de l'armée de terre française, ils se sont tous rendus, au moins six mois, sur le champ des hostilités en Afghanistan. Interview.

Quelle est votre mission dans ce pays en guerre ?

Alain et Xavier: Avec nos chiens nous sommes chargés du contrôle des personnes et des véhicules en les

fouillant à l'entrée d'une base française proche de Kaboul. Comme spécialistes du déminage, nous devons détecter les substances explosives.

Comment vit-on dans de telles circonstances ?

Alexandre: nous y allons par tournus de six mois.

C'est un semestre sous très haute tension. On ne sait jamais ce qui peut se passer dans l'heure ou le jour qui suit et c'est une constante que d'imaginer le pire à tout moment. Mais nous

y allons par petits groupes de trois maîtres chiens de notre Bataillon, ainsi on se connaît bien et on s'épaule mutuellement.

À quel rythme y allez-vous ?

Gilbert: On est censé partir tous les deux ans rejoindre les soldats français détachés pour le contrôle de l'Afghanistan dans le cadre des opérations internationales américano-européennes.

Propos recueillis par B.Ds

*Prénoms fictifs.

POLICIERS VAUDOIS SPÉCIALISTES DU MICRO-CONDITIONNEMENT SOKKS

Mise au point par le neurophysicien et chercheur allemand Wolf Kafka, la méthode SOKKS, ou conditionnement par la micro-procédure, est appliquée avec succès par les policiers vaudois de la brigade canine depuis sept ans.

En haut : après les exercices le sergent Christophe Ehinger (de face à droite) conduit le débriefing.

A gauche : Le berger allemand Alfi, que son maître chien félicite, a mis une demi-minute pour « marquer » l'endroit où avaient été dissimulés les « tubbings » imprégnés des molécules d'explosifs.

A droite : Le sergent Christophe Ehinger et Norah.

Finis les échantillons de produits réels (cocaïne, héroïne, haschisch, explosifs, etc.) pour l'entraînement des chiens à leur détection. Nettement plus efficaces sont les petits tubes blancs «tubbings» imprégnés de la pure odeur dégagée par les molécules des substances à identifier. «Les échantillons de marchandises réelles sont «pollués» par les senteurs des matériaux qui ont servi à leur coupage ou à leur conditionnement, alors qu'avec les petits tubes SOKKS, c'est l'odeur intacte du produit que le chien va mémoriser», souligne le sergent de la brigade canine, Christophe Ehinger. Depuis 2004, tous les chiens de

la brigade canine sont formés au micro-conditionnement dans leur différente spécialisation, à savoir la détection de stupéfiants, d'explosifs, d'accélérateurs en incendie et de cadavres et traces de sang humain. Depuis lors, l'expérience acquise par Christophe Ehinger a été reconnue officiellement par le père de la méthode SOKKS, le chercheur Wolf Kafka. Du coup, les maîtres chiens de plusieurs pays européens ainsi que ceux de polices cantonales de Suisse, se forment aux côtés des gendarmes vaudois.

Plus d'informations à propos de la méthode SOKKS: www.vaud-k9.com

B.Ds



Polishop

Ces différents objets sont en vente à la réception de la Police cantonale vaudoise



Bus VW T5
1:84

25.-



Opel Vectra
1:84

22.-



Stylo « BIC »

2.-



Stylo Caran d'Ache

25.-



Chiffon à lunettes

5.-



Conférencier avec
bloc-notes

40.-

Bien d'autres articles sont encore à disposition dans notre shop !

Oser tous les métiers

La journée cantonale « Oser tous les métiers » a rencontré un vif succès !

La Police cantonale a accueilli près de 90 enfants dans le cadre de la journée cantonale « Oser tous les métiers »... La journée du 11 novembre a donc débuté par un « p'tit déj... » à la cafétéria et s'est poursuivie par une présentation des activités de la Police cantonale ponctuée par la diffusion du film « Police, une journée ordinaire ». Enfin, les enfants ont pu se familiariser avec les pratiques de certaines brigades, notamment le Groupe des spécialistes en dépiégeage (GSD), l'identité judiciaire (ID), la prévention routière et le Centre d'engagement et de transmission (CET). Un tour en images...





Ils nous ont quitté en 2010...

Le sgt Jean-Paul GIACOMINI,
décédé le 18 avril 2010
Le sgt Eric BURNENS,
décédé le 25 juin 2010
Le sgt Renato POZZA,
décédé le 18 novembre 2010

**En cette période de fêtes, nos pensées vont à
leur famille, leurs proches et leurs collègues.**